

Le Président de l'Université d'Aix-Marseille

Vu le Code de l'éducation,
Vu la circulaire n°2007-141 du 27 août 2007 relative à l'application du protocole d'accord entre le Ministère de la Défense et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en date du 31 janvier 2007,

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Eric GASPARINI, Professeur d'Histoire du Droit, est nommé « Référent Défense et Sécurité Nationale », à compter du 1^{er} février 2012.

Article 2 :

Cette mission est limitée à la durée du mandat du Président en exercice.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 1^{er} février 2012


Yvon Berland
Président de l'Université d'Aix-Marseille



Destinataires :
Intéressé
Directions et services administratifs
Composantes